

MAJ 30-12-2019 : Rajout dalles sur plots balcons et terrasses ; vidéophonie, paroi de douche

MAJ 28-09-2020 : Proscrire le PER. Désenfumage : déclenchement

électrique.

MAJ 06/05/2021 : Coulisse des VR en applique ext – meuble vasque – portes automatiques commandées par CA

MAJ 25/06/2021 : mitigeurs thermostatiques douche baignoires – oscillo battants cuisines et SDB – trappes de visite – DTI grade 3

MAJ 25/01/2022 : 30 % PMR mini – surfaces types T1 / individuel – local entretien – sols des parties communes - balcons

Cahier des charges STN Version : *locatif*

1. Logements:

1.1 SURFACES ET DIMENSIONS :

a. Surfaces habitables des logements :

Note : Il ne faut pas créer des logements avec des surfaces moyennes mais plutôt "un mix de logements comportant" des surfaces qui tendent vers le minimum ou le maximum indiqués dans le tableau ci-dessous :

Logements collectifs

	Min	Max
T1, T1bis	25	35
T2	42	50
T3	62	70
T4	75	82

Logement individuel

	Min	Max
T2	45	55
T3	65	73
T4	78	86



b. <u>Dimensions des pièces :</u>

		Séjour	cuisine	chambre principale	Chambre secondaire	SDB	WC	DGT	Cellier
							Dans		
T2	Min	2	27	10	Nc	5	SDB	0	0
12							Dans		
	Max	3	30	12	Nc	7	SDB	2	2
Т3	Min	3	80	10	9	5	1,5	2	2
13	Max	4	0	12	10	7	2	3	2
T4	Min	3	0	10	9	5	1,5	2	2
	Max	4	10	12	10	7	2	3	2

c. Remarque:

PMR	Prévoir a minima 30 % de logements directement accessibles aux fauteuils roulants dans les bâtiments collectifs
Séjour	Dimensions minimales de 3m50 (largeur et longueur)
	Prévoir dans le programme des cuisines ouvertes et fermées. Dans le cas d'un programme avec surtout des cuisines ouvertes (hors T2), les cuisines doivent
	pouvoir être fermées au besoin et de préférence éclairées naturellement.
Cuisine	Eviter de positionner les cuisines au fond de la pièce sans éclairage naturel.
	Option demi-cloison (en hauteur) pour séparer l'espace cuisine du séjour (dans le cas de cuisines ouvertes)
	Prise de la hotte à prévoir à 2m20 / sol fini
	La fenêtre éventuelle doit être à oscillo battant
	Dimension minimale de 3ml (tolérée à 2m80)
Chambre	A partir du T4 une chambre peut être commandée par le séjour.
Salle de bain	Sauf pour certains T2, la salle de bain doit être séparée du séjour par 2 portes ou ne pas donner directement sur la pièce.
	La fenêtre éventuelle doit être à oscillo battant
WC	Séparé de la SDB à partir du T3. Sauf pour certains T2, le WC doit être séparé du séjour par 2 portes ou ne pas donner directement sur la pièce.
Terrasse	2.5 m * 3.5 m . Dallettes béton sur lit de sable.
sur jardins	Prévoir un pare-vue en lame composite si l'intimité n'est pas gérée par le bâti ou la clôture séparative.



Balcons	Profondeur recommandée de 1m50. Prévoir des dalles sur plot (500*500)	
Terrasses	profondeur minimale de 2 mètres. Attention la surface de la terrasse est à limiter car 9m² seulement rentrent dans le calcul de la surface utile (sauf si la surface de la terrasse apporte une vraie plus-value au logement avec un faible surcoût). Prévoir des dalles sur plot (500*500)	

1.2 FINITIONS:

Murs	Salle	de bain, WC et cuisine et séjour si cuisine ouverte	Peinture 2 couches finition satinée lavable. Blanc
	Cham	bres ; dégagements et séjours si cuisine fermée	En base : peinture lisse satiné blanc
Plafonds	Salle	de bain, WC et cuisine et séjour si cuisine ouverte	Peinture 2 couches finition satinée blanc lavable.
		bres ; dégagements et séjours si cuisine endante.	En base : peinture satinée blanc cassé
	RDC	Collectif avec accès depuis un hall, sur sous-sol ou vide sanitaire ventilé	Sols souples TARKETT U2S P3 20dbA 19 dbA accepté dans les chambres et placards.
Sols		Autre cas	Carrelage (min 45x 45)
	Etage	courant	Sols souples TARKETT U2S P3 20dbA - 19 dbA accepté dans les chambres et placards.

1.3 Equipements:

	Métalliques, type Malerba ou équivalent (thermique et phonique).
Porte d'entrée	Serrure 4 points.
Porte d'entrée	Prévoir Juda.
	Prévoir ce type de portes même si le logement donne sur le hall.
Numérotation des	Plexi (30*60) mm collé, Numérotation noire sur fond gris.
	Y compris caves, celliers et garages. Les caves auront la même numérotation que le
logements	logement.
	3 clés sur organigramme dans les pavillons.
Organigramme des	Dans les collectifs, ne pas prévoir de cylindres dans les locaux ménage (fournis par le maître
clés	d'ouvrage).
	Prévoir l'accès local poubelle, caves, accès parking sur lecteur Vigik.
Claisans	Placostil avec isolation dans chambres et sanitaires.
Cloisons	Proscrire les cloisons plâtre de type SAD entre logements.



Escaliers intérieurs		Escalier béton privilégié : utiliser le même revêtement que la pièce d'où il démarre.
		Escalier bois toléré si apparent dans pièce principale.
		2 Portes coulissantes avec tringle et étagères de rangement
Placa	ırds	Prévoir un placard à l'entrée.
		Prévoir un placard dans une chambre sur deux (deux sur trois dans le cas des T4)
		Prévoir freins de portes pour les placards coulissants.
	GTL	Prévoir une porte de gaine toute hauteur.
		Portes sur pivot proscrites.
		Prévoir obligatoirement ces dispositifs.
		Modèles garanties 10 ans appareil et piles.
	DAAF	<u>Position</u> :
	DAAI	- Dégagement des chambres.
ité		Un DAAF par niveau. Dans le cas d'un duplex les DAAF il est préférable que les DAAF soient
tric		connectés entre eux.
Electricité		-TNT + amplificateur.
_	T\/	
	TV	Antennes satellite si besoin pour capter les chaines de la TNT (tests à faire) ou sur demande
		du MOA
	Détecteur de	Das de détecteur dans les legements
	présence	Pas de détecteur dans les logements.
	DTI	DTI grade 3 (pour raccorder les 8 fils RJ45)
		Hansgrohe
F	Robinetterie	Mitigeurs thermostatiques dans les douches, baignoires
		Mitigeurs dans les lavabos.
	Réseau de distribution EC / EF / Chauffage	Cuivre ou multicouche – PER Proscrit.
		Douche dans les T2
		50% douches et 50% de baignoires dans les T3
		Baignoires dans les T4
	Douche	Faïence (20*40 ou 25*40) toute hauteur sur toutes les faces.
	2000110	Attention vigilance sur l'étanchéité sous faïence.
		Cas des bacs à douche : (extraplat si PMR, rehaussé sinon). Préférer du 80*120.
		Prévoir paroi et porte de douche.
an		
Salle d'eau		Positionner une baignoire dans les T4 et une partie des T3 (1 sur 2).
		Faïence toute hauteur (toutes faces)
Sa	Baignoire	Préférer tablier de baignoire totalement ou partiellement démontable (pour accès siphon)
		avec champ PVC. Sinon trappe d'accès de marque Nicoll invisible ou - Sanitrap TCAP
		(modèle à adapter en fonction de la dimension des faïences).
	wc	Wc avec réservoir apparent / Proscrire les réservoirs encastrés.
		<u> </u>



	Lavabo	Lavabos sur colonnes + 1 rang de faïence + Miroir de 90*60 avec une hauteur depuis le sol de 2m) + réglette. Le miroir doit être collé. Faïence y compris retour si besoin. Ou
		Meubles vasques avec éclairage intégré avec miroir jusqu'à 2 m
	Divers	Prévoir une attente pour une machine à laver
	Réglette cuisine	Pas de réglette, prévoir un DCL commandé par interrupteur séparé.
	Fuian da	Evier deux bacs en composite. Si l'évier est en inox, prévoir des renforts dans le cadre et sous la robinetterie.
	Evier de cuisine	Meuble sous évier de 120 cm blanc avec deux portes et rangements intérieurs. Faïence sur 60 cm de hauteur, toute largeur y compris retours.
		Prévoir 1 évier de 120 et 4 éléments de 60*60 dans la cuisine avec 1cm d'espace entre les éléments et entre les éléments et les cloisons.
IZ E		Pour les T2, on peut avoir 5 éléments et une garde de 30 cm.
Plomberie - ventilation CUISINE	Réservations pour éléments de cuisine	prendre de la garde derrière les équipements pour les passages des réseaux : Crédence Raience 0, 60m ht. CUSINE MARIPACE 50.40 011 FORD FOR
	Chaudières	Positionner les chaudières dans les celliers si les logements en disposent sinon dans les WC PMR ou les SDB. Dans les cuisines, quand une chaudière bruyante est posée (thermodynamique) prévoir un placard pour la chaudière. Ne pas prévoir de coffres sous chaudière. La position du générateur d'ECS doit permettre l'obtention d'eau chaude dans des délais raisonnables. Pas de chaudière au-dessus d'un équipement type machine à laver. Prévoir évacuation condensats transparente
	Thermostat d'ambiance	A poser judicieusement avec une alimentation filaire (pas sur piles). Installer obligatoirement un thermostat d'ambiance. Ce thermostat devra être programmable (hebdomadaire) et le plus simple possible.



	VMC	Alimentation filaire (alimentation sur pile interdite). A bouton poussoir dans la cuisine et à
		détecteur dans le WC.
		<u>Individuels et intermédiaires : compteur d'eau individuels</u>
	Compteurs	Collectifs : compteurs d'eau divisionnaires par télérelève fournis par le maître d'ouvrage
	d'eau	(manchettes à prévoir).
	u eau	Nota : Les compteurs sont à positionner dans les logements.
		Prévoir une vanne de coupure générale par logement dans un endroit facilement accessible.
		-Trappes d'accès aux combles de dimension suffisante et positionnées dans des endroits
Trani	pes de visite	permettant la pose d'une échelle en toute sécurité.
παρ	pes de visite	-Prévoir des trappes de visite en pied de colonnes uniquement (et si besoin pour accès à des
		organes spécifiques)
		Volets roulants de préférence. (Prévoir option électrique)
		Volets battant ou coulissants (avec rails inférieur et supérieur) si besoin architectural ou
		demande des ABF ou de l'architecte conseil.
		Volet roulant + manivelle débrayable.
Vole	ts	Le volet doit déborder sur les côtés des fenêtres.
		Le volet doit être accessible depuis l'intérieur.
		En cas de coffre extérieur, les coulisses du store doivent être en applique extérieure, de
		manière à permettre l'accès au coffre de l'intérieur du logement même en position fermée.
		Dans le cas d'arrêts (type marseillais) prévoir un scellement chimique des arrêts.
Cellie	arc	Si le cellier est intérieur au logement : Positionner une prise et 1 point lumineux.
Ceme	213	sinon, pas de prise et de point lumineux.
		Intimité à préserver sur au moins une partie des balcons (GC opaques)
		point lumineux.
Balco	nn c	Pente de 2% vers l'extérieur.
Daice	7115	Proscrire les marches pour accès au balcon ou marches avec faible hauteur.
		Pare vue en lame composite.
		EP et ruissellement écartées des balcons ou espaces accessibles sous-jacents
Terrasses extérieures sur terre-plein.		Dallettes béton sur lit de sable. Dimension 2.5M X 3.5 M y compris bordures béton et
		caniveau. Pare-vue en lame composite sur la largeur de la terrasse.
		danivedari are vae en iame domposite sar la largear de la terrasser
Terra	asses sur bâti	Surface à limiter à celle du bâti d'en dessous.
		Grillage simple torsion + haies végétale sur le côté arrière.
Clôtu	ıre des jardins.	Rigide en partie avant.
		Traiter l'intimité.
		Enduit monocouche en deux couches, une première d'environ 7 mm puis après séchage une
Enduit extérieur		deuxième. L'épaisseur totale doit faire 15 mm mini après grattage.
		Traitement des pieds de façade pour éviter remontées capillaires (solin)



2. communs:

Une Attention particulière devra être portée à la décoration des halls

Aménagement des halls	Boites aux lettres encastrées avec le cylindre PTT sur le groupe Corbeille + miroir et 2 tableaux d'affichage (2 * 2 feuille A4)
Revêtements de sols	Carrelage anti dérapant facilement nettoyables dans les halls des bâtiments collectifs / sols collés dans les circulations intérieures hors sous-sol ou locaux techniques. Peinture anti poussière pour les sols béton bruts des stationnement / circulation sous sol.
Local poubelle	Carrelage avec forme de pente + siphon au sol. Faïence sur une hauteur de 1m60. Robinet avec tête démontable avec purge dans le local gardien. Accès sur Vigik si le bâtiment a un contrôle d'accès. Pas de prise électrique dans le local poubelle. Prévoir en plus, une aire de présentation à la limite avec le domaine public (distance et pentes avec le local poubelle à optimiser). Adapter le local et l'aire de stockage en fonction des contraintes territoriales.
Eclairage des	Généraliser l'utilisation des lampes à LED et des détecteurs de présence (sur LED
Local vélo	uniquement). Brut, pas de finition, prévoir détecteurs pour la lumière et quelques prises pour les vélos électriques (en fonction de la surface du local).
Local entretien	A prévoir dans tout bâtiment collectif, de préférence au RDC. Inclure un point d'eau (eau chaude / eau froide) avec vide seau, WC. Surface suffisante pour entreposer du matériel d'entretien. Fermeture extérieure sur passe AH, bouton moleté à l'intérieur pour déverrouillage sans clé.
Contrôle d'accès	Uniquement dans les collectifs. Prévoir de la vidéophonie. Système Vigik obligatoire dans les collectifs (pas de contrôle d'accès dans les individuels ou les intermédiaires). Prévoir des platines IP si présence d'un ascenseur. Pas de centrale CV1083 même si 1 seule porte est contrôlé, minimum central CV2 Les récepteurs des portes automatiques doivent être compatibles avec le contrôle d'accès (une seule commande pour tout).
Compteurs électriques	Prévoir un (des) sous-comptage pour les éclairages et portes sous-sols et un sous comptage pour l'ascenseur.
Garages	Largeur mini de 3 mètres si pas PMR.
Parkings	Largeur 2m50. Prévoir des sabots dans le cas de parkings collectifs.
Ascenseur	Généraliser le kit GSM. Ce kit doit être compatible tout opérateur d'ascenseur.
Porte communes des garages	Electrique + télécommandes (1.5* nombre de logements). Dans le cas d'une platine de contrôle d'accès prévoir des télécommandes Mémobip. Prévoir un lecteur vigik pour l'ouverture du portail (pass service maintenance) plutôt qu'un contacteur à clé. Prévoir une commande manuelle à clef à la sortie des garages communs.



Réseaux humides	Proscrire le passage des réseaux communs (y compris concessionnaires) dans les parties privatives et dans les garages (individuels ou collectifs).
Signalétique	Prévoir dans les collectifs les panneaux signalétiques et le bac à sable réglementaires.
Jardins privatifs	Prévoir un point d'eau avec système de purge. Regards : couvercles en béton interdits.
Clôtures	Type rigide dans les collectifs et sur la partie avant des individuels. Type simple torsion entre jardins privatifs.
Désenfumage	Déclenchement électrique, réarmement manuel.

3. Options à inclure dans chaque programme :

Motorisation des volets roulants.

4. Maitrise des charges locatives et de copropriété :

Auvergne Habitat souhaite que la conception de l'ensemble immobilier puis la rédaction de la division en volumes et/ou en copropriété soit en permanence axée sur les objectifs suivants :

- recherche d'économies au niveau des charges locatives et de copropriété,
- équité quant à la répartition des charges entre les copropriétaires (critère de l'utilité)
- simplicité de gestion du futur ensemble immobilier.